

> Rencontres Nationales « Politiques Publiques et Musiques Actuelles »

Les 19 et 20 janvier 2010 en ouverture des Biennales Internationales du Spectacle à Nantes
(Cité des Congrès)

Organisées par les réseaux territoriaux et les fédérations nationales

Secrétariat/Organisation/Coordination :

Le Pôle de Coopération des Acteurs pour les Musiques Actuelles en Pays de la Loire

42, rue de la Tour d'Auvergne

44200 NANTES

02 40 20 03 25

rencontre-nationale@lepole.asso.fr/www.lepole.asso.fr

Les musiques actuelles tiraillées entre les lois du marché et celles des politiques publiques : quelles nouvelles formes de coopérations et de dialogues pour notre filière sur nos territoires ?

Dans un contexte de crises, d'une part au sein de l'économie française, et d'autre part interne au secteur des musiques actuelles (crise du disque, reconfiguration du secteur...), les politiques de décentralisation menées par l'Etat, l'invitation du CSMA à mettre en œuvre des concertations territoriales, ou encore la perspective de conférences permanentes régionales, ne sont que quelques éléments qui rendent nécessaire un travail concerté entre l'Etat, les collectivités territoriales, les organisations nationales et territoriales d'acteurs. Il est ainsi indispensable de repenser ensemble un réaménagement des politiques publiques à destination des musiques actuelles.

Depuis avril 2008, une quinzaine de réseaux territoriaux impliqués dans les musiques actuelles ont décidé de s'engager collectivement dans un travail de coopération et de structuration en lien avec les fédérations nationales du secteur. Les premières réunions inter-réseaux, qui se sont déroulées à compter du second semestre 2008, ont permis de dresser un état des lieux synthétique des actions menées par les réseaux territoriaux existants (compositions, valeurs, modes d'organisation, activités et missions).

Ce premier travail collectif a permis de constater et analyser les différences et les convergences, d'exprimer les besoins, d'engager une réflexion sur les problématiques communes et d'envisager des réponses collectives. Pour le moment, la composition, le développement et la prise en compte des réseaux de musiques actuelles sur les territoires sont très disparates. Cette diversité est révélatrice de la capacité des acteurs des musiques actuelles à s'adapter aux spécificités des territoires et aux particularités des développements territoriaux. Fruit des histoires et contextes locaux, cette diversité est une richesse indéniable. Néanmoins, dans un contexte politique et économique difficile pour notre secteur, il est plus que jamais nécessaire de trouver de nouveaux espaces de dialogues et de coordinations de projets.

Depuis plus d'un an, plusieurs rendez-vous ponctuels publics ont été mis en place (débat organisé par la FRACAMA durant le Printemps de Bourges 2008, débat lors du MAMA 2009,...) autour de la question de l'aménagement du territoire, des politiques culturelles et plus largement des politiques publiques liées aux musiques actuelles.

Il est maintenant urgent de construire un temps de travail pouvant réunir l'ensemble des partenaires concernés.

C'est à ce titre que nous œuvrons actuellement à l'organisation de Rencontres Nationales « Politiques Publiques et Musiques Actuelles » qui se dérouleront les 19 et 20 janvier 2010 à Nantes.

Voici un dossier de présentation de ces deux journées qui sont organisées en différents forums traitant de thèmes transversaux autour de la coopération et de la co-construction dans le secteur des musiques actuelles.

Ces rencontres se dérouleront en ouverture des Biennales Internationales du Spectacle. Il est ainsi intéressant de démarrer une réflexion propre au secteur des musiques actuelles, avant d'élargir celle-ci au spectacle vivant dans sa globalité avec un éventail de participants représentatifs de la vie culturelle internationale dans son ensemble.

> Rencontres Nationales Politiques Publiques et Musiques Actuelles

A-Principes des Rencontres Nationales Politiques Publiques et Musiques Actuelles

Ces rencontres vont être l'occasion dans un premier temps, pour les acteurs des fédérations et des réseaux, d'échanger sur leurs réalités et sur les difficultés qu'ils rencontrent, afin d'imaginer collectivement des perspectives. Puis dans un second temps, de mettre en débat l'ensemble de leurs réflexions avec les élus et les techniciens de l'Etat (de l'administration centrale et des services déconcentrés), des collectivités territoriales, et les organisations professionnelles.

Mardi 19 Janvier :

Une journée destinée aux acteurs du secteur et plus particulièrement aux bénévoles et salariés des réseaux et des fédérations nationales afin d'échanger sur les enjeux des musiques actuelles.

Mercredi 20 Janvier :

Une journée de rencontres et d'échanges entre acteurs, représentants des organisations professionnelles, élus et techniciens des pouvoirs publics autour du réaménagement des politiques culturelles sur nos territoires.

Sur la forme, il semble plus pertinent de s'appuyer sur des expériences menées sur nos territoires afin d'éclairer les débats. La volonté conjointe est de « brosser » le champ des possibles et d'être force de propositions, afin de sortir de ces rencontres avec de réelles perspectives d'actions. Il ne s'agit pas d'apporter une réponse ou des réponses formatées mais plutôt d'identifier des expériences probantes pouvant être ré-appropriables par tous.

B-Le lieu

Cité des Congrès de Nantes, en ouverture des Biennales Internationales du Spectacle.

C-La date

19 et 20 janvier 2010.

D-Méthode :

Mise en place d'un comité de pilotage composé de réseaux d'acteurs des musiques actuelles et de fédérations en lien avec le groupe de travail national réunissant ces acteurs.

Composition du comité de Pilotage :

Réseaux et fédérations : Grégory Jurado (Pince Oreilles / RIF), Stella Pinnisi (FEMAG, avec le mandat du président de l'URMA), Thierry Duval (le CRY), Stéphan Le Sagère (FNEIJMA), Philippe Berthelot (La Fédurok), Florent Teulé (Le RAMA), Matthieu Lambert (Réseau Ressource), Eric Boistard (Le Pôle) et Denis Tallédec (Le Pôle)

Collectivités territoriales et Etat : ARF, ADF, FNCC, Ministère de la Culture et de la Communication.

E-Inscription :

Fiche d'inscription à télécharger sur le site du Pôle à partir du 1^{er} décembre et à renvoyer avant le 24 décembre par mail ou voie postale aux adresses mentionnées ci-dessous :

Contact/organisation/secrétariat :

Delphine Lambert - Le Pôle
42 rue de la Tour d'Auvergne 44200 Nantes
rencontre-nationale@lepole.asso.fr
02 40 20 03 25

1/ Première journée (10h00/18h15) : De la coopération à la structuration...

Quelle(s) coopération(s) entre acteurs sur nos territoires ?

Public : adhérents des fédérations et des réseaux de musiques actuelles.

Cette journée s'articulera autour de la question de la coopération (pour qui ? pourquoi et comment ?). A partir d'exemples développés sur différents territoires par différents types d'acteurs, cette journée permettra un premier échange d'expériences autour de trois forums (observation, complémentarité de projets et diversité d'initiatives, les coopérations économiques).

10H00-10H30 : Plénière d'ouverture

10H30-12H00 : FORUM 1 *Observation* : référents Gérôme Guibert et Emmanuel Parent

13H45-15H30 : FORUM 2 *Complémentarité de projets et diversité d'initiatives* : référent Grégory Jurado

15H45-17H30 : FORUM 3 *Les coopérations économiques* : référent Florent Teulé

17H45-18H15 : SYNTHÈSE

2/ Deuxième Journée (09h30/18h00):

Quel cadre de dialogue et de co-construction pour les musiques actuelles dans nos territoires ?

Public : adhérents des fédérations et des réseaux de musiques actuelles, représentants des organisations professionnelles, représentants de l'Etat, élus et techniciens des collectivités.

Cette deuxième journée sera l'occasion d'être force de proposition afin d'imaginer collectivement les politiques publiques à destination des musiques actuelles à partir d'expériences menées sur les territoires.

09H30-10H30 : INTRODUCTION : *Les musiques actuelles, où en sommes-nous ?* : référent Grégory Jurado

10H45-12H00 : FORUM 4 *Les musiques actuelles et les populations* : référent Thierry Duval

13H30-15H00 : FORUM 5 *Quels modèles économiques ?* : référent Philippe Berthelot

15H15-16H45 : FORUM 6 *Quelle gouvernance pour une co-construction des musiques actuelles ?* : référent Stéphan Le Sagère

17H00-18H00 : SYNTHÈSE CONCLUSIVE *Quelle vision prospective pour les musiques actuelles dans nos territoires ? Quelles méthodes, quels nouveaux modes d'organisation, solutions concrètes et perspectives ?* : référents Stella Pinnisi et Mathieu Lambert

Mardi 19 Janvier

Journée réservée aux adhérents des réseaux territoriaux et des fédérations nationales.

Plénière d'ouverture

10H00-10H30

Forum 1 : L'observation

10H30-12H00

Animateur : Emmanuel Parent

Témoins : G r me Guibert (sociologue), S verine Morin (CNV), Hyacinthe Chataign  (La F d rok), Lionel Prouteau (Laboratoire d'Economie et de Management Nantes Atlantique), Gael Bouron (APEC), un repr sentant du minist re de la Culture et de la Communication*.

D s la fin des ann es 1990, suite au constat du manque de donn es sur le secteur  tabli par le rapport sur les musiques actuelles command  par Catherine Trautmann et   l' volution des politiques publiques qui se posaient la question de l' valuation, de nombreux r seaux et f d rations des musiques actuelles se sont empar s du chantier de l'observation. Apr s une premi re g n ration d'enqu tes et d' tats des lieux souvent  parses, le constat de la n cessit  d'une observation p renne, constitu e d'indicateurs significatifs permettant une lecture dynamique des structures et des activit s, a  t  reconduit par un nombre toujours plus grand d'organisations. Des acteurs aux collectivit s, tous ont pris conscience de l'importance d'une observation fine du secteur des musiques actuelles, afin de b n ficier d'une grille de lecture commune : pour se situer au sein de la fili re et par rapport   d'autres secteurs, pour orienter les politiques publiques en amont et  valuer leurs impacts en aval.

Au-del  de ces constats, de quel type d'observation parle-t-on ? L'observation doit-elle impliquer les acteurs concern s ou  tre men e de fa on plus ind pendante et distanci e ? Et quels sont les d fis techniques qui doivent  tre relev s pour r pondre efficacement aux besoins du terrain comme   ceux des partenaires publics ? Comment comparer des donn es h t rog nes, dans leur contenu, leur m thode d' laboration et leurs destinataires ? Comment construire des indicateurs partag s entre tous, afin de mieux situer la fili re dans un contexte  conomique global et de r pondre   l'enjeu de la co-construction des politiques publiques ?

Apr s avoir bross  un panorama des dispositifs d'observation au sein du secteur des musiques actuelles, et la mani re dont les acteurs de celui-ci et leurs partenaires s'en saisissent, le forum se questionnera sur leur bilan, leurs objectifs et les enjeux qui y sont li s.

Forum 2 : Diversité des initiatives et complémentarité de projets

13H45-15H30

Animateur : Grégory Jurado

Témoins : Aurélien Boutet (fédération des foyers ruraux du 77), Renaud Barillet (La Bellevilloise, réseau MAP), Patrick Bacot (FSJ), Rémi Breton (FRACAMA).

Pas de diversité artistique et culturelle sans diversité des initiatives. Il s'agit de montrer que de façon générale, et particulièrement pour les musiques actuelles, l'alternative aux modèles d'intervention publique (excellence, démocratisation...) et à la marchandisation de la culture (concentration, produits culturels de masse, rôle des médias...), consiste à favoriser et soutenir l'émergence et l'existence d'une diversité d'initiatives.

Ces initiatives doivent pouvoir trouver leur place via une approche sectorielle (musiques actuelles, spectacle vivant, ère numérique...) et via une approche territoriale (cohérence territoriale, adaptation au territoire et aux populations, aménagement territorial...). Dans l'optique de favoriser l'intérêt général, elles doivent être complémentaires. Cela nécessite une appréhension fine du territoire et de ses caractéristiques. Dans ce processus, les réseaux territoriaux peuvent jouer un rôle fondamental grâce à un fort degré d'expertise à la fois sectorielle et territoriale.

Forum 3 : Les coopérations économiques

15H45-17H30

Animé : Florent Teulé

Témoins : Un représentant du CNAR financement, Jean Dalichou (AVISE), Carole Le Rendu (GPEC expérience dans l'Aquitaine et les Midi-Pyrénées), deux expériences de cluster : Darwin (Aquitaine) et les Articulteurs (Pays de la Loire).

Le modèle économique des musiques actuelles a toujours été singulier, profondément connecté aux réalités artistiques et socioéconomiques de ses acteurs. Cette mosaïque, souvent déroutante au premier abord, constitue un terreau fertile qui suppose d'être mieux appréhendé.

Au sein d'un monde culturel en pleine mutation, notre secteur d'activité s'organise en effet pour répondre aux exigences des projets, mais aussi pour trouver des solutions aux difficultés qu'il rencontre.

Ces réponses ne sont pas homogènes, loin s'en faut. Souvent élaborées à partir d'initiatives d'acteurs, elles prennent en compte les contextes territoriaux dans lesquels elles évoluent. Si les coopérations économiques s'inscrivent de plus en plus dans les réflexes des professionnels, il est aujourd'hui nécessaire d'en faire un premier bilan collectif. Effet de mode ? Véritables opportunités ? Il n'en reste pas moins que des solutions innovantes sont partout à l'œuvre, définissant de nouvelles méthodes de coopérations qu'il est intéressant d'explorer au regard des principes de co-construction énoncés depuis 2006.

Synthèse

17H45-18H15

Mercredi 20 Janvier

Journée destinée aux adhérents des réseaux et fédérations, aux élus et techniciens de l'Etat et des collectivités et aux représentants des organisations professionnelles.

Introduction

09H30-10H30

Forum 4 : Musiques actuelles et les populations

10H45-12H00

Animateur : Eric Boistard

Témoins : Hervé Parent (Casa Musicale), Jean-Claude Perrot (DAC du conseil général 77), Laurent Messenger (Collectif Culture Bar Bars), un représentant du ministère de l'intérieur*, un représentant du ministère de la Culture et de la Communication*.

Le questionnement persiste sur la pertinence de la vision humaniste de "démocratisation culturelle" qui a guidé les politiques culturelles depuis 50 ans. Dans leurs mises en place, ces politiques ont entériné deux définitions de la culture : celle qui relève de la création artistique et du patrimoine d'un côté, et la culture au sens anthropologique de l'autre, reléguée aux us et coutumes, et considérée de manière marginale. En générant, de fait, une hiérarchisation des champs artistiques, l'action publique, oscillant entre traitement social et culturel, a renforcé le malentendu avec les populations. Plusieurs études sur les pratiques culturelles des français ont mis en évidence comment, malgré une volonté de démocratisation toujours plus affirmée, l'accès à l'art et à la culture pour tous se trouve confronté à un échec pour un grand nombre de nos concitoyens.

Les pratiques musicales actuelles et amplifiées en sont une illustration flagrante. Elles ont émergé hors des institutions musicales et ont été relayées par l'industrie du fait de leur impact populaire. Si elles ont donné lieu à de multiples courants musicaux, elles ont surtout marqué une nouvelle façon d'aborder la musique : les équipements institutionnels ne sont plus un passage obligé, l'appropriation des savoirs se fait via les médias, l'apprentissage autodidactique, la production immédiate.

Ces pratiques revendiquent la prise en compte des aspirations de la population, de ses savoir-faire, de ses cultures d'origine. Elles provoquent le débat sur le droit à la parole et au jugement esthétique pour tout un chacun. Elles posent la nécessité d'une valorisation de l'"amateur", d'une légitimation de sa pratique dans un champ organisé, encore aujourd'hui, essentiellement avec la perspective professionnelle.

Dans ce contexte, et s'appuyant sur des expériences de terrain, nous proposons de ne plus penser uniquement à partir des valeurs artistiques d'une élite pour aller à la conquête de nouveaux publics, mais de s'inscrire dans une vision politique plus large, intégrant les mutations sociales, économiques, technologiques de la société, et situant la personne "citoyenne" au cœur de notre démarche éducative.

Nous considérons le territoire comme un espace de pratiques musicales à observer dans leurs diversités. Porteur d'une plus-value sociale, culturelle et économique pour la population, l'ancrage territorial doit éviter les pièges du conservatisme pour intégrer, par des contenus adaptés, une offre aux émergences artistiques.

Les projets développés par les acteurs du "tiers secteur" des musiques actuelles (petites salles de diffusion, espaces de pratiques, accompagnement des pratiques, action culturelle...) répondent à des problématiques artistiques telles que la prise en compte des pratiques en amateur, l'insertion professionnelle, l'innovation et la diversité musicale. Ils répondent aussi à des problématiques territoriales telles que le lien social, la mixité (culturelle, sociale et générationnelle), la santé (prévention des risques auditifs) le rayonnement et l'attractivité d'un territoire.

Enfin et surtout, ces acteurs, pour la plupart fédérés au sein de réseaux territoriaux et de fédérations nationales, proposent de mettre à disposition des pouvoirs publics leur réflexion collective et le produit de leurs observations. Il s'agit de co-construire, d'imaginer chaque territoire comme espace d'innovations pour des politiques publiques au service des musiques et d'une vision « actuelle » de l'action culturelle.

Forum 5 : Quels modèles économiques ?

13H30-15H00

Animateur : Stéphane Grammont (journaliste, France 3 Ouest)

Témoins : Jean Louis Laville* ou Arthur Gautier*(CNAM) ; Pascal Chevereau (SMA), Marc Slyper (SNAM-CGT), un représentant du Prodis, du Syndéac, Frédéric Vilcoq (conseil régional de l'Aquitaine), un représentant du ministère de la Culture et de la Communication.

Dans les musiques actuelles, la question de l'économique s'est longtemps imposée comme constitutive de l'ensemble des initiatives musicales sans que nous nous interroguions sur les modèles.

« L'économique » a été entendu comme dans bien d'autres domaines comme un processus naturel indiscutable, dans une vision convenue et à dominante libérale.

Dans les années 90, une confusion idéologique s'est alors d'autant plus facilement installée que des politiques publiques se sont mises en place en faveur de ce que nous avons fini par appeler, sur le plan institutionnel et de la profession, les musiques actuelles, avec pour seule matrice proposée : le modèle économique défini par l'industrie du disque et des médias et celui du secteur public de la culture du théâtre et de l'Opéra.

Mais que faire alors de toutes ces nombreuses initiatives musicales privées dont l'objectif premier n'est pas de rechercher à partager des profits, accumuler des richesses monétaires ni pour autant intégrer le secteur public?

Longtemps « invisibles », « underground », « modestes », « socioculturelles », « amateurs », de nombreuses initiatives ont malgré tout émergé partout en France dans les villes et les campagnes en relative tension avec les collectivités territoriales s'inscrivant dans des économies locales, nationales et même mondiales.

Un « monde du milieu » ou « tiers-secteur » est alors apparu progressivement, diffus, revendicatif, militant, libertaire, instable, avec tous les défauts de la jeunesse.

A partir d'une structuration territoriale et nationale ainsi que d'un apprentissage progressif des règles du jeu institutionnel (politique) et professionnel (économique) très variable selon les esthétiques, **la question politique de l'économique** se pose désormais.

Elle se pose à un moment particulier de convulsion de l'économie et de l'ensemble de la filière musicale.

C'est ainsi que d'autres modèles seraient aussi revendiqués en plus de la question culturelle et artistique.

On parlerait d'économies plurielles, d'économie sociale, solidaire, créative, ...

Forum 6 : Quelle gouvernance pour une co-construction des musiques actuelles ?

15H15-16H45

Animateur : Denis Tallédec

Témoins : Chloé Le Bail (conseil régional des Pays de la Loire), Claude Lermené (Tréma), Pierre Olivier Laulanné (FAMDT), Florent Teulé (RAMA), un représentant de la DRAC des Pays de la Loire.

Les musiques actuelles se construisent majoritairement à partir d'initiatives d'acteurs dans un contexte économique toujours difficile. Parfois elles sont soutenues, reprises et amplifiées par les collectivités territoriales. Parfois ces initiatives s'éteignent, s'étouffent faute de reconnaissance publique et de soutien suffisant pour les transformer en activités pérennes. Partant de ce constat partagé, les représentants des collectivités publiques, des professionnels et des principales fédérations d'acteurs ont élaboré et signé le Plan National de Développement des Musiques Actuelles (PNDMA) dont l'objet principal est d'impulser des concertations aux niveaux régional et local. Colonne vertébrale du PNDMA, les principes négociés (mixité économique, adaptation et expérimentation des propositions et des outils, pluralité et participation des acteurs, permanence des concertations) en indiquent, et l'ambition, et la difficulté de réalisation.

Quelques fois mise en œuvre, la co-construction pose des questions de pouvoirs décisionnaires, de moyens financiers, d'intérêts contradictoires, rarement abordées de front mais qui se sont révélées cruciales.

Avant toute perspective de co-construction et quel qu'en soit l'échelon, n'y a-t-il pas des préalables à valider ? Parmi ces préalables, le réel intérêt des collectivités territoriales pour les musiques actuelles, les moyens alloués, la capacité des acteurs à se fédérer ou à situer leur action dans un collectif négocié, sont-ils les premiers éléments à appréhender ?

Le projet de co-construction ne doit-il pas être moins ambitieux et établir une priorité dans les principes énoncés afin de permettre un accord plus mesuré mais plus réaliste ? Dans ce cas, quelle priorité ?

SYNTHESE CONCLUSIVE

17H00-18H00

Intervention des partenaires publics, du Président du Conseil régional des Pays de la Loire, d'un représentant de l'ARF, d'un représentant de l'ADF, d'un représentant de la FNCC, d'un représentant de l'Etat, d'un grand témoin qui assistera aux forums et qui mettra en perspective les échanges de la journée, puis d'un représentant des acteurs des musiques actuelles.

Quelle vision prospective pour les musiques actuelles dans nos territoires ? Quelles méthodes, quels nouveaux modes d'organisation, quelles solutions concrètes et quelles perspectives ?

Si certains problèmes structurels que rencontre le secteur des musiques actuelles appellent des réponses nationales, l'action concertée des professionnels et des collectivités publiques à l'échelon territorial peut servir de base pour repenser le fonctionnement de la filière.

Fruit d'initiatives aussi disparates que diverses, notre secteur est un laboratoire vivant, dans lequel s'organisent, depuis plus de trois décennies, des innovations économiques et sociales.

En s'appuyant sur les travaux réalisés durant les deux jours et sur une remise en perspective générale, ce dernier forum s'attache à proposer des pistes de réflexion pour une organisation harmonieuse d'un secteur en perpétuel mouvement.

* ce programme est sous réserve de confirmation de certains intervenants.

Les rencontres se déroulent
à la Cité des Congrès de Nantes,
dans la salle 300.

Les modalités d'inscription :

ATTENTION :
LE NOMBRE DE PLACES EST LIMITÉ.

Inscription et renseignements sur le
site du Pôle :
www.lepole.asso.fr

Fiche d'inscription et règlement
(du repas le cas échéant) à renvoyer
jusqu'au 24 décembre par mail à :
rencontre-nationale@lepole.asso.fr,
ou par courrier à :

"Rencontres Nationales"
Le Pôle,
42 rue de la tour d'Auvergne
44200 NANTES

Dès réception de votre inscription,
nous nous chargerons de vous
inscrire aux BIS.

Contact Organisation & Coordination :

LE POLE de coopération des acteurs
pour les musiques actuelles en
Pays de la Loire
Delphine LAMBERT

Ces rencontres sont organisées par :

*Avant-Mardi, Combo 95, Le CRY pour la Musique,
FEMAG, FEPIIA, FRACAMA, MAAD 93, Le Magnéto,
MAP, Le Patch, POLCA, le Pôle de coopération des
acteurs pour les musiques actuelles en Pays de la Loire,
Le Pôle régional des Musiques actuelles en
Poitou-Charentes, Pince-Oreilles, RAMA, RAOUL,
réseau 92, Rézo-Parleur, Rezone, RIF, Tréma,
Zic-Zac en Lorraine.*

*C4d4, Collectif Culture Bar Bars, FAMDT, Fédération
des Scènes de Jazz et de Musiques Improvisées,
La Fedurok, la Félin, Félarock, FFMJC, FNEUMA,
Réseau Ressource, Zone Franche*

En partenariat avec

*Les Biennales Internationales du Spectacle,
l'IRMA*

Avec le soutien de

*l'Association des Régions de France, de l'Assemblée
des Départements de France, de la Fédération
Nationale des Collectivités territoriales pour la Culture,
le ministère de la Culture et de la Communication,
le Conseil Régional des Pays de la Loire, Ville de Nantes,
la Tan, Oscar.*

42, rue de la Tour d'Auvergne
44200 NANTES
02 40 20 03 25
rencontre-nationale@lepole.asso.fr

Rencontres Nationales Politiques Publiques et Musiques Actuelles

19 & 20 Janvier 2010

Cité des Congrès de Nantes
En ouverture des BIS



Rencontres Nationales Politiques Publiques et Musiques Actuelles

19 & 20 Janvier 2010

Organisées par les réseaux territoriaux et les fédérations nationales

En ouverture des Biennales Internationales du Spectacle Cité des Congrès Nantes

Prises en compte tardivement, les musiques actuelles n'ont jamais bénéficié de d'un strapontin au sein des politiques publiques. Ainsi ces musiques constituent toujours un champ artistique en mal de reconnaissance conduisant à un déficit de prise en compte que l'on peut qualifier d'historique et de chronique. Le contexte politique et économique actuel pourrait contribuer encore davantage à cette situation. C'est pourquoi ces rencontres nationales, rassemblant la totalité des acteurs, sont un temps de travail collectif à ne pas manquer. En effet, il est plus que jamais nécessaire de trouver de nouveaux espaces de dialogues et de coordinations des projets, des réflexions et des actions. Ces deux journées, fruits du travail de coopération entre les réseaux et les fédérations, en sont précisément l'occasion.

Ce secteur innovant, tant du point de vue de la gouvernance que de celui des coopérations, ainsi que la place majeure qu'occupe la musique, dans les pratiques culturelles des français, font de ces rencontres un rendez-vous incontournable. Ce temps d'échanges sera l'occasion notamment de valoriser et capitaliser ces innovations et ces expériences menées en France.

Ces rencontres vont, dans un premier temps, permettre aux acteurs des musiques actuelles d'échanger sur leurs réalités et sur les difficultés et les succès qu'ils rencontrent, afin d'imaginer collectivement des perspectives. Puis, dans un second temps, il s'agira de mettre en débat l'ensemble de leurs réflexions avec les élus et les techniciens de l'État (de l'administration centrale et des services déconcentrés), des collectivités territoriales, et les organisations professionnelles.

Sous la forme de six forums, des thèmes transversaux autour de la coopération et de la co-construction dans le secteur des musiques actuelles seront abordés afin d'imaginer collectivement les politiques publiques à destination des musiques actuelles à partir d'expériences concrètes et probantes menées sur les territoires.

Mardi 19 Janvier

Une journée destinée aux acteurs du secteur, et plus particulièrement aux bénévoles, salariés et adhérents des réseaux et des fédérations nationales, afin d'échanger sur les enjeux et les problématiques des musiques actuelles.

Mercredi 20 Janvier

Une journée de rencontres et d'échanges entre les acteurs, les représentants des organisations professionnelles, les élus et les techniciens des pouvoirs publics autour du réaménagement des politiques culturelles sur nos territoires.

Le Programme

Mardi 19 Janvier 2010

Journée destinée exclusivement aux adhérents des réseaux et fédérations

10H00-10H30

Plénière d'ouverture

10H30-12H00

FORUM 1 - Observation

ANIMATEUR : Emmanuel PARENT

TÉMOINS : Jérôme GUIBERT (*sociologue*), Hyacinthe CHATAIGNÉ (*Fédurak*), Séverine MORIN (*CNV*), Lionel PROUTEAU (*LEMNA*), Gaël BOURON (*APEC*), un représentant du ministère de la Culture.

12H00-13H45

Pause déjeuner

13H45-15H30

FORUM 2 - Diversité d'initiatives et complémentarité de projets

ANIMATEUR : Grégory JURADO

TÉMOINS : Aurélien BOUTET (*Fédération des foyers ruraux du 77*), Renaud BARILLET (*La Belleilloise-réseau MAP*), Rémi BRETON (*FRACAMA*), Patrick BACOT (*FSJ*).

15H45-17H30

FORUM 3 - Les coopérations économiques

ANIMATEUR : Florent TEULÉ

TÉMOINS : Jean DALICHOU (*AVISE*),

un représentant du CNAR-financement, Carole LE RENDU, *deux expériences de cluster*: DARWIN (*Aquitaine*) et LES ARTICULTEURS (*Pays de la Loire*)

17H45-18H15

SYNTHÈSE

20H00

SOIRÉE À L'OLYMPIE

(départ des navettes dès 19H15)

Mercredi 20 Janvier 2010

Journée destinée aux acteurs, aux organisations professionnelles, aux élus et techniciens des collectivités

09H30-10H30

Introduction

10H45-12H00

FORUM 4 - Les musiques actuelles et les populations

ANIMATEUR : Éric BOISTARD

TÉMOINS : Hervé PARENT (*Casa Musicale*), Laurent MESSENGER (*Collectif Culture Bar-Bars*), Jean-Claude PERROT (*DAC du CG 77*), un représentant du ministère de l'Intérieur, un représentant du ministère de la Culture.

12H00-13H30

Pause déjeuner

13H30-15H00

FORUM 5 - Quels modèles économiques ?

ANIMATEUR : Stéphane GRAMMONT

TÉMOINS : Jean-Louis LAVILLE (*CNAM*),

Frédéric VILCOCCQ (*Conseil régional d'Aquitaine*), un représentant du ministère de la Culture, Pascal CHEVREAU (*SMA*), un représentant du Syndéac, du Prodis, Marc SLYPER (*SNAM-CGT*).

15H15-16H45

FORUM 6 - Quelle gouvernance pour une co-construction des musiques actuelles ?

ANIMATEUR : Denis TALLÉDEC

TÉMOINS : Chloé LE BAIL (*Conseil régional des Pays de la Loire*), un représentant de Tréma, Florent TEULÉ (*RAMA*), Pierre-Olivier LAULANNÉ (*FAMDT-SAMDT*), Marie-José SALLABER (*IRMA*), un représentant de la DRAC des Pays de la Loire.

17H00-18H00

SYNTHÈSE CONCLUSIVE - Quelles visions prospectives pour les musiques actuelles sur nos territoires ?

Présence de représentants de l'Etat, du Président du Conseil régional des Pays de la Loire, de représentants de l'ADF et de l'ARF, d'un représentant des réseaux et fédérations, et d'un grand témoin.

Programme sous réserve de confirmations de certains intervenants